

ComCom info



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE VILLÉ

À LA UNE

ÉDITO

Il faut souligner tout particulièrement dans ce numéro du ComCom info, l'annonce de la journée portes ouvertes des artisans et commerçants de notre vallée. Cette manifestation va permettre à l'ensemble du tissu économique de montrer son savoir-faire et son dynamisme. Ne manquez pas ce rendez-vous le 16 octobre prochain.

Par ailleurs, l'enquête enfance jeunesse découle d'une volonté du Conseil Communautaire de déployer plus largement l'offre de périscolaire sur de nouveaux sites sur le territoire. La volonté politique devra néanmoins composer avec les multiples contraintes administratives.

Souhaitons aussi la bienvenue à Madame Michèle Sutter qui va pouvoir mettre tout son savoir-faire au service de notre vallée.

Bonne lecture à tous.

Jean-Marc RIEBEL
Président de la Communauté
de Communes de la Vallée de Villé
Maire de Saint-Maurice

Une nouvelle recrue à la ComCom : Michèle SUTTER C. ZEMB

Suite au départ en retraite de Monique SCHWAB au 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes a ouvert un poste de Technicien. Après avoir reçu les différents candidats, le choix s'est porté sur Mme Michèle SUTTER originaire de Strasbourg, installée à Hohwarth depuis 2013.



Après l'obtention d'un BTS Bureau d'Études & conception/fabrication assistée par ordinateur, Michèle a fait ses débuts à la CUS au bureau de conception de la ligne A du tramway en 1990. Après avoir piloté les projets d'aménagement de voirie sur 5 communes puis géré l'entretien courant des voiries de 14 communes périphériques de la CUS, elle a choisi de mettre ses compétences au profit de la Vallée de Villé depuis le 19 mars 2016. Vallée qu'elle connaît par cœur, étant donné qu'elle a passé toutes ses vacances de jeunesse à Lalaye. Aventurière, passionnée de motos et aimant la nature, Michèle n'hésite pas à grimper sur le toit du Centre Nautique comme elle a déjà grimpé l'Himalaya à moto.

Michèle SUTTER sera en charge du suivi des bâtiments intercommunaux et de la gestion des équipements techniques, du transport, ainsi que des marchés publics. Nous lui souhaitons bienvenue dans notre collectivité et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

SOMMAIRE

- Éclairage public p.2
- PLUi intercommunal sur site Internet p.2
- Enquête Enfance/Jeunesse p.3
- Ddmarche et maîtrise de l'énergie p.3
- Maison de Services au Public de la Vallée de Villé p.4
- Fête de l'agriculture de Montagne p.4

Annuaire des services utiles

Vous trouverez en annexe un annuaire des services utiles que nous avons mis à jour suite à la SENIORSCOPIE, mais qui a été élargi et servira à tous les habitants de la vallée.



EN BREF

Modification Chemin Faisant

N. ZEHNER

À la rentrée de septembre 2016, cette activité qui avait lieu le lundi après-midi à Villé sera transférée à Fouchy le mardi matin de 8H30 à 11H30 dans les locaux du périscolaire. Pour tout renseignement veuillez vous adresser au 03.88.58.93.04.

Un événement

à ne pas manquer ! A. JEHL

Rendez-vous chez les Artisans dimanche 16 octobre 2016 de 10h à 18h.

Cet événement permet d'accueillir le grand public au sein des entreprises pour mieux faire connaître les activités, les produits, les services et le savoir-faire des artisans de la Vallée.

Une importante campagne de médiatisation sera programmée, vous êtes artisans et vous n'êtes pas inscrits ? Si vous n'avez pas les locaux adéquats, nous pouvons vous proposer des solutions alternatives, comme le regroupement d'entreprises dans un même lieu.

Ne perdez pas de temps contactez Audrey JEHL à la Com Com au 03.88.58.91.65 ou par mail : audrey.k@cc-cantondeville.fr

N° ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

Directeur de la publication :

Jean-Marc RIEBEL, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

1 rue principale - 67220 BASSEMBERG

Tél. 03 88 58 91 65 - Fax 03 88 57 17 46

E-mail : courrier@cc-cantondeville.fr

www.cc-cantondeville.fr

Coordination : Commission Communication

Conception graphique : www.atelierc.com

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Travaux

La fée électricité va pouvoir virevolter plus légèrement !

M. SUTTER



Dans un souci d'optimisation, d'efficacité et d'économie, les anciens luminaires de la zone d'activités et commerciale de Villé/Triembach-au-Val/Neuve-Église, ainsi que ceux de la zone de loisirs de Villé/Bassemberg, en service depuis plus de 20 ans, ont été remplacés.

Les 27 luminaires de la ZAC ont été dotés du modèle MURENA à gradation intégrée, qui permet de réduire l'éclairage de 20% en milieu de nuit. Ils sont équipés avec des lampes de 100W à flux orangé ayant un impact réduit sur la bio-diversité, en remplacement de ceux avec ampoules de 125W à vapeur de mercure.

Les anciens globes lumineux 80 ou 100W de la zone de loisirs ont été remplacés par le modèle AMBIANCE à led de 32W, beaucoup plus esthétique et efficace.

Durant ces travaux, 7 mâts endommagés ont dû être remplacés complètement, et l'ensemble des potences de la ZAC ont été repeintes.

Ces luminaires permettront une réduction du coût global d'exploitation d'environ 1 200 € / an.

Communication

Site Internet de la Communauté de Communes : un nouvel onglet sur le PLUi intercommunal

T. FROELICHER et N. ADONETH

Depuis le 18 Mars 2016, le site Internet de la Communauté de Communes s'est étoffé avec la mise en ligne d'un nouvel onglet intitulé « PLUi de la vallée de Villé » .

Cet espace ouvert au public présente ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les grandes étapes de sa constitution et les documents présentés lors de la réunion d'information des élus communaux du 29 Février 2016 et les diaporamas initiaux de l'ADEUS (structure d'accompagnement) présentés lors du workshop du 2 mars 2016.

Ce site sera alimenté régulièrement avec les documents qui seront produits lors de l'élaboration du PLUi et un espace de

concertation, mis en place récemment, permettra à chacun d'émettre des remarques et des observations.

Alors rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.cc-cantondeville.fr/plui/



Service à la personne

Enquête Enfance/Jeunesse N.ZEHNER

La Communauté des Communes de la Vallée de Villé a effectué une enquête ENFANCE/JEUNESSE qui avait pour objectif de faire un état des lieux et d'identifier les besoins des familles ayant des enfants de 0 à 16 ans.

Le taux de retour est de 39 %. 91 % des parents exercent une activité professionnelle. Le principal mode de garde est la famille élargie (52 % pour les moins de 3 ans et 64 % pour les 3/ 10 ans). 40% des parents ayant des enfants de moins de 3 ans ont eu des difficultés à trouver un mode d'accueil. Les principales améliorations à apporter sont les amplitudes horaires et une augmentation des places chez les AMAT de leur village. 67% des parents connaissent le relais Assistantes Maternelles. 34 % utilisent le périscolaire (33

élèves n'ont pas trouvé de place). 72 % des enfants pratiquent une activité sportive ou culturelle, essentiellement à la MJC et dans les clubs de football (63% pratiquent le covoiturage pour les trajets). 27 % des enfants fréquentent le Centre De Loisirs, essentiellement durant les congés scolaires. 25 % des 11/15 ans fréquentent l'Espace Ados 68 % connaissent le Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes.

Les parents souhaitent plus d'animations les mercredis et durant les congés scolaires (33%), des actions de prévention (18%), des actions d'informations (18%) et des conférences (11%).

Nous remercions les familles d'avoir consacré quelques instants à remplir le questionnaire.



Photo : Freepik

Environnement

La maîtrise de l'énergie : une des actions préconisées par la Ddmarche R. LEMOINE – Alter Alsace Énergies

Soucieuse des consommations d'énergie et du développement durable sur son territoire, la communauté de communes de la vallée de Villé décide en 2014 de poursuivre ses actions en matière de maîtrise de l'énergie.

Parallèlement, dans le cadre du programme energivie.info, Alter Alsace Énergies proposait aux collectivités une mission d'accompagnement destinée à réduire les consommations de chauffage, d'électricité et d'eau des bâtiments publics.

Après une phase d'échange, Alter Alsace Énergies est missionné pour accompagner la communauté de communes de la vallée de Villé et ses 18 communes membres dans le suivi et l'optimisation de 20 bâtiments.

L'objectif majeur consistait à montrer le potentiel d'économie d'énergie réalisable sans investissement lourd et sans diminuer le confort des occupants ; ces économies pouvant ainsi être affectées vers d'autres postes de la collectivité.

Concrètement, cet accompagnement est passé par :

- L'information et la formation des élus, des techniciens, des agents des collectivités de la vallée grâce à l'organisation de visites techniques dans les bâtiments publics concernés.
- La fourniture des outils et la formation du personnel pour le suivi des consommations.
- La proposition d'actions, sans investissement lourd (en dessous de 1000€, afin de réaliser des économies.

Par exemple :

- réglages des périodes de chauffage et de température : investissement, 0 €.
- suivi des consommations du bâtiment : investissement, 0 €.
- sensibilisation des occupants : investissement, 0 €.

Cette sensibilisation était nécessaire car un bon nombre de personnes soucieuses de l'environnement pensait que le fait de réduire le chauffage ou



Régulation de la chaudière de Thanvillé.

d'éteindre l'éclairage engendrait des surconsommations.

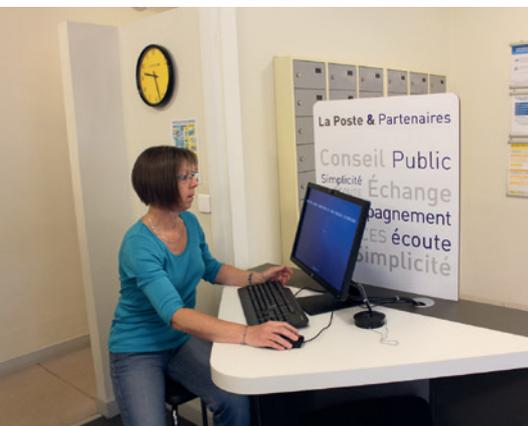
Alter Alsace Énergies a donc ouvert le débat et a apporté les preuves du potentiel très important des actions proposées aux occupants des bâtiments publics.

Grâce au suivi des consommations les collectivités ont constaté des économies d'énergie autour de 13% Soit 600 euros en moyenne par bâtiment.

Contact : Richard LEMOINE
Tél.: 03 89 50 06 20
richard.lemoine@alteralsace.org

Vallée de Villé : première Maison de Services au Public au sein d'un bureau de poste dans le Bas-Rhin

La POSTE



Les habitants de Vallée peuvent à présent bénéficier d'un accès privilégié aux services de la CAF, de Pôle Emploi et de GRDF au sein même de l'actuel bureau de poste de Villé qui devient ainsi une Maison de Service au Public.

Un îlot numérique a été installé. Les postiers peuvent dès à présent accueillir, orienter, accompagner et aider le public dans ses démarches, via principalement les services en ligne.

La relation à distance entre le public et les partenaires est aussi facilitée via la mise à disposition d'une tablette au guichet, permettant d'effectuer des rendez-vous en visioconférence ou d'utiliser certains services en ligne nécessitant une utilisation prolongée.

S'ils le souhaitent, les partenaires ont également la possibilité de tenir des permanences ou de recevoir des rendez-vous sur place, dans un espace confidentiel.

Un Wifi en accès libre et gratuit pour les clients est également disponible.

La création de cette Maison de Services au Public découle d'un partenariat national entre l'État et La Poste destiné à mieux lutter contre les inégalités d'accès des services au public. Les Maisons de Service au Public se veulent être des lieux d'accueil, d'information et d'orientation à destination des usagers de services publics dans une logique de proximité.

Par cette initiative, La Poste ouvre son réseau de bureaux de poste aux opérateurs et aux collectivités publiques qui souhaiteraient mutualiser l'accès à leurs services, qu'il s'agisse d'opérateurs nationaux ou d'opérateurs locaux.

Fête de l'agriculture de Montagne

P. REMY - ADAR de la Montagne

Cette année, la fête de l'agriculture de montagne sera organisée sur deux jours : Le 1^{er} et 2 octobre 2016 à Plaine, de 10h à 19h.

Le samedi 1^{er} octobre sera à destination des agriculteurs et professionnels du monde agricole avec le concours interdépartemental de la race bovine vosgienne et bien d'autres animations.

Le dimanche permettra, quant à lui, de sensibiliser le grand public et de communiquer sur l'agriculture de montagne et ses enjeux, avec la remise des médailles du Concours et de nombreuses actions en partenariat avec les acteurs locaux. Cette manifestation constituera une véritable vitrine de l'agriculture de montagne.

D'autre part, les agriculteurs souhaitent communiquer davantage sur l'agriculture de montagne et sur leurs enjeux au quotidien. C'est pourquoi, vous pouvez retrouver de nombreuses animations pour l'année 2016 sur le site www.fetemontagne.fr

Pour plus d'information,
contacter l'ADAR de Montagne
Tél.: 03.88.97.08.94 ou
adar.montagne@alsace.chambagri.fr

